



## EDITORIAL

# L'éthique olympique

par Juan Antonio Samaranch

*En cette année 1995, année des Nations Unies pour la tolérance, il est essentiel de rappeler les principes fondamentaux de la Charte olympique relatifs à l'éthique olympique. Le Mouvement olympique, est-il précisé, a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play. L'Olympisme s'efforce aussi de créer un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.*

*Après un siècle d'existence et d'influence sur le monde, le CIO agit toujours conformément à ces principes.*

*Cependant, il est primordial à présent de mettre l'accent sur l'éthique olympique dont les éléments de base sont la tolérance, la générosité, la solidarité, l'amitié, la non-discrimination et le respect d'autrui.*

*Notre obligation morale, notre sens du devoir humanitaire et notre volonté de servir la communauté internationale nous ont conduits ces dernières années à prendre plusieurs initiatives. c'est ainsi que le*

*CIO a lancé un appel pour le respect de la trêve olympique afin qu'elle serve au dialogue à la recherche de solutions durables pour que la paix règne dans le monde. Ce geste fût-il symbolique et nos actions humanitaires relèvent de l'éthique olympique. Les activités de la Solidarité olympique en matière d'assistance au développement du sport et de la formation des jeunes font partie de l'éthique olympique.*

*L'éthique olympique doit être globale en ce sens, elle doit comprendre la lutte contre le dopage, l'abus de drogues et les fléaux qui mettent en danger la santé des athlètes et de la jeunesse en général, ainsi que la protection de l'environnement.*

*L'éducation olympique devrait être diffusée parmi toutes les couches de la société et dans les langues nationales.*

*Nous lançons donc un appel à chaque membre du mouvement sportif dans le monde, de promouvoir l'éthique olympique en cette année des Nations Unies pour la tolérance par des activités diverses. Nous sommes convaincus que le sport organisé selon l'éthique olympique peut développer des valeurs humaines pour tous, en favorisant des relations d'estime et de paix entre les peuples, sur un terrain où toutes les oppositions doivent céder le pas à une émulation pacifique. Les principes qui inspirent le Mouvement olympique s'appuient sur la justice, la démocratie, l'égalité et la tolérance. Nous devons constamment développer la capacité du sport à ouvrir l'âme des jeunes aux relations d'amitié cordiale et de respect réciproque en les initiant à des formes de confrontation loyale et en les prémunissant contre toute tentation de se livrer à des actions injustifiées ou violentes. Nous devons faire tout ce qui est possible pour faire front à ce phénomène qui, avec le dopage et la drogue, risque de faire sombrer dans le désespoir un nombre toujours croissant de*

*jeunes. Le sport doit aider à former des femmes et des hommes éclairés et capables d'initiative généreuse en faveur de la société. L'égalité des chances entre les joueurs, l'arbitrage impartial des compétitions, le fair-play des vainqueurs et des vaincus sont des éléments qui invitent à pratiquer la vertu de la justice. Le sport est un moyen d'éducation et un important facteur d'équilibre, dont la pratique devrait être la meilleure façon de lutter contre la violence. Les activités sportives doivent retrouver sans cesse leur idéal de véritable formateur de caractère imprégné de tolérance et promoteur de fraternité entre les peuples.*

*Mais pour réussir cette tâche d'éducation préventive, nous avons besoin de la collaboration de toutes les instances gouvernementales et sportives. D'où notre souhait de voir tous les CNO entretenir de très bonnes relations avec leur gouvernement et notamment avec les ministères de la jeunesse et des sports, de l'éducation, de la santé et de l'environnement. De par la constitution de chaque Etat souverain, c'est à eux que revient le rôle d'éduquer et de veiller à la santé de leur peuple. La contribution du Mouvement olympique doit être importante, significative et complémentaire. Les entretiens que nous avons eus jusqu'à présent, avec 187 chefs d'Etat et de gouvernement ainsi qu'avec les ministres concernés, lors de nos visites auprès des CNO, nous permettent d'affirmer que tous les gouvernements sont disposés à apporter leur concours. La preuve en est que 141 pays étaient coauteurs de la résolution sur l'idéal olympique adoptée à l'unanimité par la 49e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Nul doute, uni par et pour le sport, le Mouvement olympique peut et doit se mobiliser pour les grandes causes et le bien-être de l'humanité dans le cadre de l'éthique olympique.*